

SOUS EMBARGO – Diffusion le 25 février 2021, 10 h 15  
Code de diffusion CNW 01 + hebdomas nationaux

## **Le CISSS de Lanaudière et le Conseil des Atikamekw de Manawan s'unissent pour mettre en place des mesures de sécurisation culturelle et annoncent la création du comité de réconciliation**

**Joliette, le 25 février 2021** – Le ministre responsable des Affaires autochtones, Ian Lafrenière, annonce, en compagnie du ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, que des mesures de sécurisation culturelle ont été mises en place et qu'un comité de réconciliation a été créé afin d'assurer un droit d'accès équitable et libre de discrimination aux services offerts par le Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSS) pour les membres de la communauté atikamekw de Manawan. Ils étaient accompagnés de la présidente-directrice générale par intérim du CISSS, Caroline Barbir, et du chef du Conseil des Atikamekw de Manawan, Paul-Émile Ottawa, qui coprésideront d'ailleurs ce comité de réconciliation.

Cette initiative est le fruit de multiples échanges qui ont lieu depuis décembre 2020 entre le CISSS et le Conseil des Atikamekw de Manawan dans leur volonté de collaborer pour répondre aux besoins de la communauté de Manawan en matière de santé et de services sociaux. Parmi les premières mesures issues de cette collaboration, notons :

- l'entrée en fonction d'une nouvelle agente de liaison en sécurisation culturelle pour la communauté atikamekw de Manawan au CISSS de Lanaudière, Sophie Ottawa. Un second poste sera créé bientôt, qui sera occupé lui aussi par une personne de la communauté de Manawan, afin d'offrir un service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- la création d'un poste d'adjoint à la PDG, affecté aux relations autochtones du CISSS. Cette personne issue de la communauté de Manawan aura pour responsabilité de déterminer les différentes actions prioritaires pour mener à terme un réel changement de culture et verra également à établir et à maintenir les liens entre la communauté et la direction du CISSS;
- la création d'un poste de commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services qui sera issu de la communauté atikamekw. Cette personne aura pour responsabilité de recueillir les plaintes des usagers autochtones de la région et de les transmettre au commissaire aux plaintes et à la qualité des services ainsi qu'au comité de vigilance et de la qualité du conseil d'administration du CISSS, afin de suggérer des recommandations pour corriger des situations problématiques;
- le déploiement, au cours des prochaines semaines, d'une formation obligatoire pour l'ensemble des employés du CISSS. Rappelons que depuis novembre 2020, le personnel du CISSS de Lanaudière doit suivre une conférence obligatoire de sensibilisation aux réalités autochtones.

## **Citations :**

« Je suis très heureux de constater que les travaux des derniers mois en matière de sécurisation culturelle ont abouti à la formation d'un comité de réconciliation, qui aidera certainement le gouvernement du Québec à mieux répondre aux besoins des communautés autochtones. De façon plus générale, nous sommes déterminés à améliorer les relations entre le gouvernement et l'ensemble des nations autochtones. Nous célébrons aujourd'hui une première action concrète, qui sera bientôt suivie d'une série d'autres mesures allant dans le même sens. Nous avons été collectivement bouleversés par le décès de Joyce Echaquan, et j'ai la conviction profonde que la mobilisation qui a suivi cette tragédie n'aura pas été en vain. Le gouvernement est à l'écoute, et ce n'est que le début du changement de paradigme que nous voulons réaliser ensemble. »

*Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones*

« Voici une illustration concrète de ce qui doit être mis en place pour favoriser la sécurisation culturelle des peuples autochtones au sein de notre réseau de santé et de services sociaux. Nos équipes ont tout avantage à travailler main dans la main avec les communautés de leur territoire, dans un esprit d'enrichissement mutuel de nos pratiques, certes, mais surtout pour offrir des services encore plus accessibles, qui répondent aux besoins réels des usagers, et à leurs réalités propres. Je félicite les équipes du CISSS et les autorités de la communauté de Manawan pour cette collaboration exemplaire, tournée vers l'avenir. »

*Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux*

« L'ensemble du personnel du CISSS, tout comme la communauté atikamekw de Manawan, a été ébranlé par le décès de Joyce Echaquan. Il est primordial pour nous de travailler en étroite collaboration pour mettre en place des mesures qui permettront à tous les usagers de se sentir en confiance et en sécurité lorsqu'ils font appel à nos services. Il est de notre devoir de faire cet effort collectif pour garantir un changement véritable et durable. Je remercie le chef Ottawa pour son ouverture à créer ce comité, qui marque le premier pas vers cette volonté de réconciliation. »

*Caroline Barbir, présidente-directrice générale par intérim du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière*

« La dignité demeure un besoin essentiel lorsque nous sommes démunis en raison de problèmes de santé. Les Atikamekw, tout comme l'ensemble des Québécois, ont droit à cette dignité ainsi qu'à des soins dans un cadre adapté de sécurisation culturelle. Le triste décès de Joyce Echaquan a été l'électrochoc qui a permis à tout le Québec de prendre enfin conscience que tous n'étaient pas égaux dans certains milieux et qu'il existe une véritable problématique qui demande des actions fortes. Je tiens à saluer M<sup>me</sup> Caroline Barbir, présidente-directrice générale par intérim du CISSS de Lanaudière, pour avoir posé des gestes concrets de réconciliation dès sa nomination. Bien que la non-reconnaissance du racisme systémique par le gouvernement du Québec laisse toujours un goût amer, la création du comité de la réconciliation est certainement un pas important menant à assurer aux personnes de Manawan un accès sécurisant aux services du CISSS de Lanaudière. »

*Paul-Émile Ottawa, chef du Conseil des Atikamekw de Manawan*

## **Faits saillants :**

Le comité de réconciliation sera sous la coordination de la personne qui occupera la fonction d'adjoint au PDG – relations autochtones au CISSS, et comptera également parmi ses autres membres plusieurs personnes issues de la communauté de Manawan et du CISSS.

Outre cette personne ainsi que M<sup>me</sup> Barbir et M. Ottawa, qui coprésideront le comité de réconciliation, les autres membres sont les suivants :

- Francine Moar, directrice des services de santé du Centre de santé Masko-Siwin;
- Ghislain Quitich et Mario Ottawa, conseillers au Conseil des Atikamekw de Manawan;
- Sandro Echaquan, IPS et responsable de la qualité des soins, Centre de santé de Manawan;
- Éric Salois, président-directeur général adjoint du CISSS;
- Philippe Éthier, directeur général adjoint du CISSS;
- le docteur Sébastien Turgeon, directeur du GMF-U du Nord de Lanaudière;
- Pascale Lamy, directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques du CISSS.

Rappelons qu'en novembre dernier, les deux ministres avaient annoncé un investissement gouvernemental de 15 millions de dollars visant à déployer des actions concrètes favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Cette annonce donnait suite aux appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics encourageant les établissements du réseau de la santé et des services sociaux à mettre sur pied des services et des programmes répondant aux principes de sécurisation culturelle, développés à l'intention des peuples autochtones et en collaboration avec eux.

– 30 –

**Source :** Mathieu Durocher  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre responsable des Affaires autochtones  
Cell. : 418 805-0233

Marjaurie Côté-Boileau  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux  
Cell. : 418 456-2756